

Prévoyance collective : conseillez efficacement vos clients

UA 1. Chiffres clés & Fonctionnement du régime de base (38 min)

• Chiffres clés et contexte, points de repère sur les régimes de base, régimes de base des salariées et garantie incapacité de travail

UA 2. Les obligations communes à tout employeur (26 min)

- Maintien de salaire
- Assurance prévoyance des cadres

UA 3. Mise en place des garanties collectives prévoyance dans l'entreprise (30 min)

• Mise en place les garanties collectives, accord de branche, clauses de recommandation

UA 4. Respect du caractère collectif, obligatoire, catégories objectives et dispenses d'adhésion (36 min)

- Comment bénéficier du cadre social et fiscal
- Caractère collectif, obligatoire, catégories objectives et dispenses d'adhésion

UA 5. Suspension du contrat de travail et maintien des garanties de prévoyance complémentaire (26 min)

- Suspension du contrat de travail
- Obligations de l'employeur

UA 6. Garanties de prévoyance et portabilité (32 min)

- Garanties de prévoyance complémentaire
- Portabilité

UA 7. Loi Evin et obligations des organismes assureurs (28 min)

• Règles juridiques encadrant les garanties, règles juridiques encadrant le contrat

UA 8. Cadre fiscal et social des garanties collectives de prévoyance complémentaire (24 min)

- Traitement des cotisations
- traitement des prestations

OBJECTIFS

Comprendre comment fonctionnent les régimes de retraite des indépendants. Identifier les pièges à éviter. Saisir les opportunités méconnues des régimes obligatoires.

PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

Pré-requis

Formation destinée à un public possédant les connaissances de base dans le domaine de la prévoyance et ayant besoin de maîtriser lescaractéristiques techniques.

DURÉE

4 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un quiz de positionnement et un quiz final Un support PDF récapitulant les points-clés. Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après la validation du module. La validation est obtenue dès 80 % de bonnes réponses au quiz final.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE MOBILISÉE

Pédagogie expositive et interrogative.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

Tarifs et commandes disponibles sur le site Internet www.factorielles.com